

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

ÉCOLE DOCTORALE ÉTUDES SUR L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ (ETHOS)

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LES SOCIÉTÉS
AFRICAINES (LARHISA)



**RAPPORT DE LA MISSION DE RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE SOUS-MARINE SUR LE SITE DE
L'ÉPAVE DU JOOLA EN GAMBIE
20 AU 24 JANVIER 2022**



JUIN 2022

SOMMAIRE

Résumé exécutif	2
Acronymes	3
I. Contexte de la mission	4
II. Objectifs de la mission	5
III. Démarche méthodologique	5
IV. Déroulement des recherches	8
V. Résultats	12
VI. Recommandations	14
VII. Annexes	16

RESUME EXECUTIF

Ce présent rapport rend compte de la mission de recherche archéologique sous-marine effectuée par les chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ecole Doctorale ETHOS) sur le site de l'épave du *Joola* en Gambie du 20 au 24 janvier 2022.

Ce travail commandé par le Ministère de la Culture et de la Communication à travers son Service Mémorial du Bateau le *Joola* entre dans le cadre de la définition des contenus dudit mémorial. Cette mission avait pour objectif principal d'effectuer une reconnaissance de l'état de conservation de l'épave du *Joola* afin d'en déduire des recommandations pouvant être utile dans la définition des contenus du Mémorial.

À partir de Sanyang, village côtier de la Gambie, deux jours ont suffi pour réaliser les activités d'immersion sur le site de l'épave notamment la prospection autour de l'épave, la documentation du site avec la prise d'images et la récupération d'un échantillon d'objets personnels ou d'instruments appartenant à l'épave.

Globalement, les résultats de cette mission ont été satisfaisants, car l'équipe de recherche a pu constater qu'une partie de l'épave était en bon état de conservation, des ossements et objets personnels des victimes sont encore visibles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'épave et une cartographie de l'épave a été réalisée.

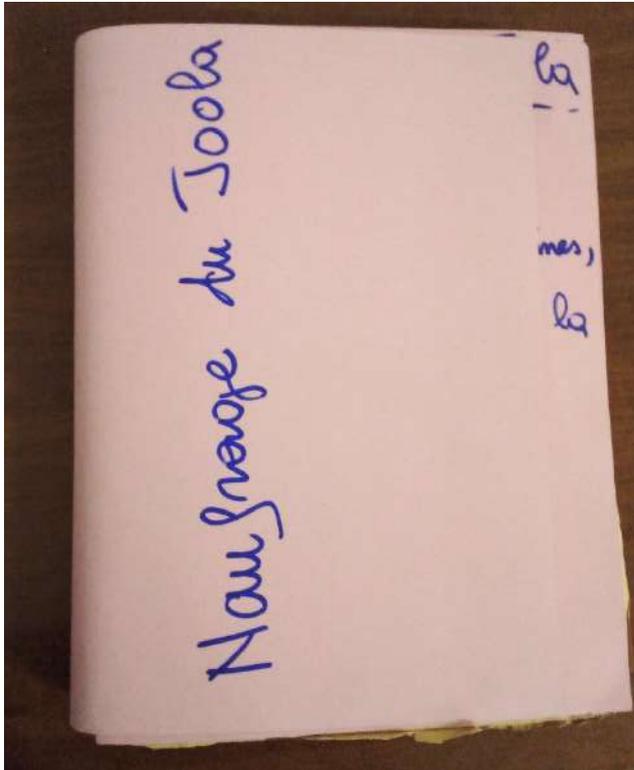
En somme, toutes ces observations du site ont permis de reformuler un ensemble de recommandations dont les plus importantes estiment d'une part à éviter un renflouement de l'épave compte tenu de l'état avancé de sa corrosion et la présence de plusieurs intrusions. D'autre part, il est important de récupérer des objets symboliques et les ossements visibles pour respectivement les exposer dans le musée du Mémorial à Ziguinchor et les inhumer solennellement dans un endroit du Sénégal.

et de leur collaboration compte tenu de leurs connaissances endogènes importantes dans le domaine maritime.

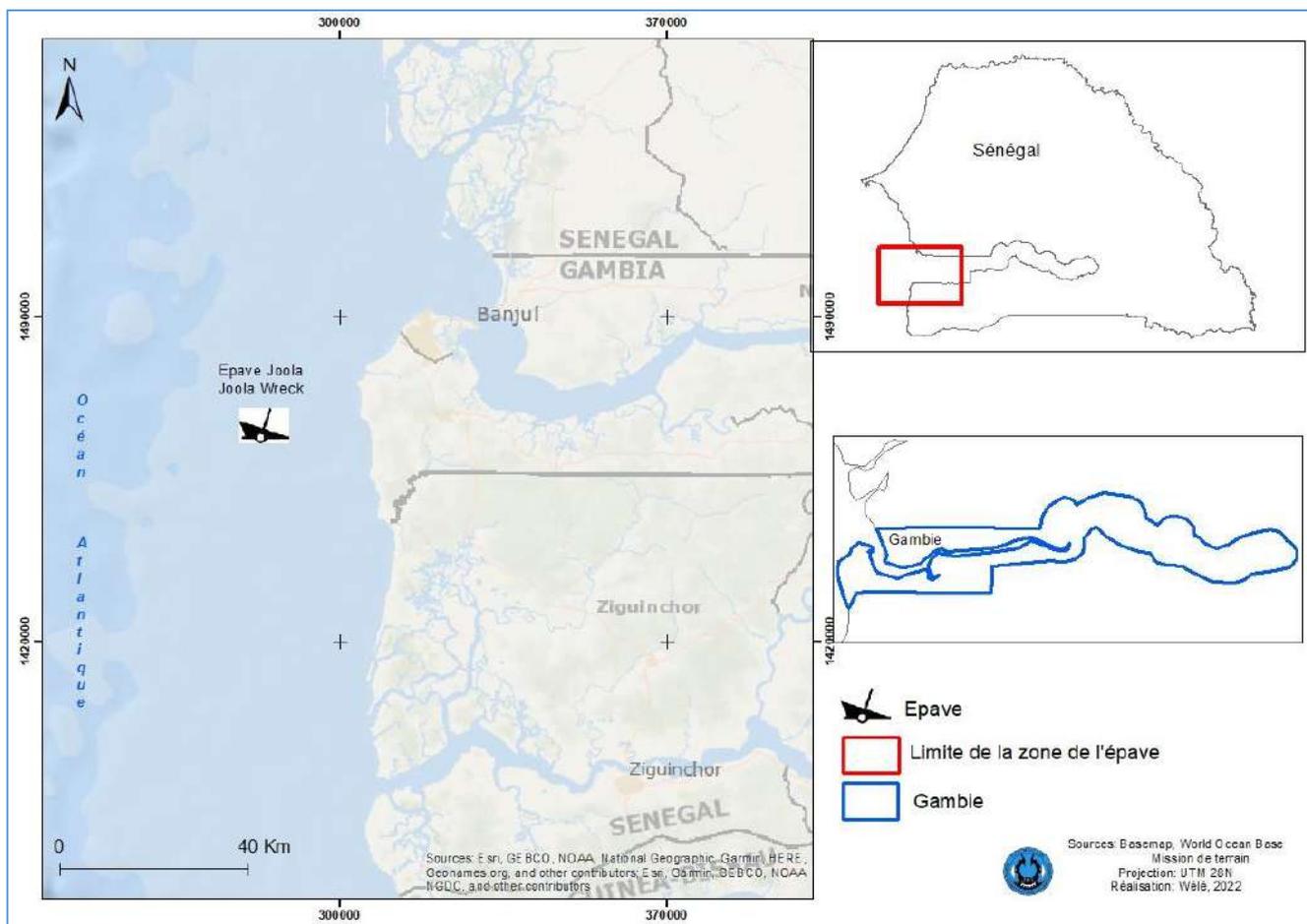
Cette mission en Gambie a permis également de rencontrer les autorités gambiennes et la représentation diplomatique du Sénégal afin de faciliter l'obtention des autorisations de recherche archéologique sous-marine sur le site du *Joola*. C'est l'occasion de mentionner le rôle important que la Commission Nationale gambienne pour l'UNESCO a joué en ce sens. En effet, cette institution a pu diligenter toutes les démarches et installer un sentiment de confiance vis-à-vis des informateurs et personnes ressources.

Les informations obtenues au niveau des Archives ont également permis de faire des recoupements sur le site et l’histoire de *Joola* en général (cf. Image 1 et 2):

S’agissant de la position GPS du site, plusieurs données ont été reçues des pêcheurs locaux, de la Marine nationale sénégalaise et des rapports d’enquête.



Images 1 et 2 : Dossier du *Joola* et un article de presse des Archives nationales du Sénégal (© Pierre A. Sambou, mai 2021)



Carte 1 : Localisation de l'épave du JOOLA au large des côtes gambiennes (© Moussa Wélé, mai 2022)

Image 4 : Conservation d'objets provenant de l'épave du JOOLA (© Pierre A. Sambou, juin 2022).



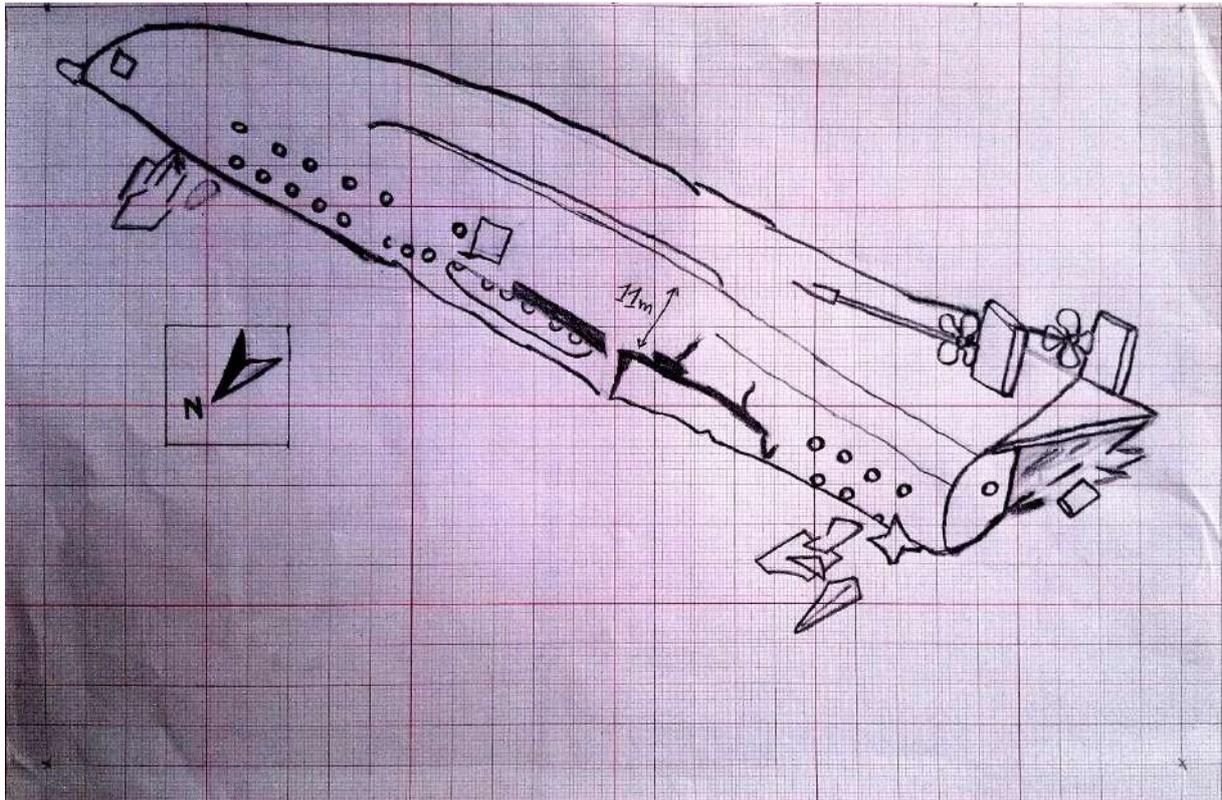


Image 5 : Relevé de l'épave du Joola, (© Pierre A. Sambou, janvier 2022)

I- ANNEXES

Annexe 1 : Liste de l'équipe de la Mission en Gambie

Prénom et nom	profession	institution
Mor Ndao	Professeur et Directeur	ETHOS/UCAD
Sokhna Gaye	Administrateur	MBJ/MCC
Moussa Wélé	Chercheur archéologie sous-marine	ETHOS/UCAD
Pierre Antoine Sambou	Chercheur en archéologie sous-marine	UCAD - MBJ/MCC
Adama Cissé	Historien	ETHOS/UCAD
Ismaila Ndao	Plongeur	Ancien agent et de la Marine nationale du Sénégal

Thérance Evrard	Scaphandrier ; spécialiste en tous travaux sous-marins	Seawork
Emmanuel Charles D'Oliveira	Instructeur en plongée sous-marine	<i>Dive center Santiago de Taraffal au Cap-Vert</i>
Erwan Savin	Cadreur sous-marin	<i>Air-one, Marseille en France</i>
Marc Langleur	Cadreur sous-marin	<i>Air-one, Marseille en France</i>
Alassane Craty	Chauffeur	Musée des Civilisations Noires de Dakar
Ibrahima Thiandoum	Chauffeur	ETHOS/UCAD

Annexe 3 : Fiches techniques des objets récupérés de l'épave du Bateau le Joola

FICHE TECHNIQUE DU HUBLLOT

N° de fiche : 01

N° d'inventaire : 01

Nom de l'enregistreur :

Moussa WÉLÉ, Pierre Antoine SAMBOU

Nature de l'objet :

Hublot

Mode d'acquisition :

Objet remonté par un parachute sur site de l'épave du JOOLA lors d'une mission archéologique sous-marine en Gambie.

Date et lieu de collecte de l'objet :

23/01/2022 ; à 42 km au large de Sanyang, en Gambie.

Localisation GPS : N 13 ° 15.28' xx / W 016° 59.xx ; cape de relèvement 240 °

Description de l'objet :

L'objet est un hublot du Bateau le Joola qui servait de fenêtre. Avec sa forme ronde d'un diamètre 50 cm, il contient une vitre blanche et transparente bordé d'un métal en acier avec un joint noir d'étanchéité en bon état. Il est dépourvu de son cadran et des pièces de jonction (écrous) qui lui permettent de s'ouvrir et se fermer.

Référence culturelle/historique :

Ce hublot provient du Bateau le Joola qui a fait naufrage le 26 septembre 2002 au large de la côte gambienne.

Nom du programme :

Mission de reconnaissance archéologique sous-marine de l'épave du Bateau le Joola en Gambie

Mesures d'objets avec leurs unités :

Diamètre du verre : 39,5 cm Diamètre externe : 50 cm Poids : 11,6 kg

Matière de l'objet : Métal et verre

État de l'objet : bon état de conservation

Nom du collecteur (s) : Moussa Wélé, Emmanuel D'Oliveira, Pierre A. Sambou.

Date et lieu de l'enregistrement : 08/06/2022 au Musée des Civilisations Noires de Dakar

IMAGE :



PHOTO : Oui **VIDÉO :** Oui **MINUTES :**

FICHE TECHNIQUE DU BRACELET

N° de fiche : 02

N° d'inventaire : 02

Nom de l'enregistreur :

Moussa WÉLÉ, Pierre Antoine SAMBOU

Nature de l'objet :

Bracelet

Mode d'acquisition : Objet ramassé à l'intérieur de l'épave du JOOLA lors d'une mission archéologique sous-marine de reconnaissance en Gambie.

Date et lieu de collecte de l'objet :

23/01/2022 ; à 42 km au large de Sanyang, en Gambie.

Localisation GPS : N 13 ° 15.xx / W 016° 59.xx ; cape de relèvement 240 °

Description de l'objet :

L'objet est un bracelet à poignet qui n'a pas encore été traité pour connaître la matière ainsi que d'éventuelles inscriptions.

Référence culturelle/historique :

Ce bracelet provient de l'épave du Bateau le Joola qui a fait naufrage le 26 septembre 2002 au large des côtes gambiennes. Elle a été retrouvée et remontée lors d'une opération de ramassage d'objets symboliques pour une exposition dans le musée du Mémorial qui est en cours de construction à Ziguinchor.

Nom du programme :

Mission de reconnaissance archéologique sous-marine de l'épave du Bateau le Joola en Gambie

Mesures d'objets avec leurs unités :

Circonférence : 19,5 cm

Matière de l'objet : probablement en argent

État de l'objet : bon état de conservation

Nom du collecteur (s) : Moussa Wélé, Emmanuel D'Oliveira, Pierre A. Sambou.

Date et lieu de l'enregistrement : 08/06/2022 au Musée des Civilisations Noires de Dakar

IMAGE :



PHOTO : Oui **VIDÉO :** Oui

FICHE TECHNIQUE DU TEE-SHIRT POUR BÉBÉ

N° de fiche : 03

N° d'inventaire : 03

Nom de l'enregistreur :

Moussa WÉLÉ, Pierre Antoine SAMBOU

Nature de l'objet :

Habit pour bébé

Mode d'acquisition :

Cet habit pour bébé a été ramassé à l'intérieur de l'épave du JOOLA lors d'une mission archéologique sous-marine de reconnaissance en Gambie

Date et lieu de collecte de l'objet :

23/01/2022 ; à 42 km au large de Sanyang, en Gambie.

Localisation GPS : N 13 ° 15.xx / W 016° 59.xx ; cape de relèvement 240 °

.

Nom du programme :

Mission de reconnaissance archéologique sous-marine de l'épave du Bateau le Joola en Gambie.

Mesures d'objets avec leurs unités :

Longueur : 25,5 cm

Epaules : 23 cm

Poitrine : 25,5 cm

Matière de l'habit : coton

État de l'objet : bon état de conservation

Nom du collecteur (s) : Moussa Wélé, Emmanuel D'Oliveira, Pierre A. Sambou.

Date et lieu de l'enregistrement : 08/06/2022 au Musée des Civilisations Noires

IMAGE :

PHOTO : Oui

VIDÉO : Oui



FICHE TECHNIQUE DES TASSE EN VERRE

N° de fiche : 04

N° d'inventaire : 04

Nom de l'enregistreur :

Moussa WÉLÉ, Pierre Antoine SAMBOU

Nature de l'objet (s) :

Deux tasse en verre

Mode d'acquisition :

Objets ramassés à l'intérieur de l'épave du JOOLA lors d'une mission archéologique sous-marine de reconnaissance en Gambie.

Date et lieu de collecte de l'objet :

23/01/2022 ; à 42 km au large de Sanyang, en Gambie.

Localisation GPS : N 13 ° 15.xx / W 016° 59.xx ; cape de relèvement 240 °

FICHE TECHNIQUE DES PERLES

N° de fiche : 05

N° d'inventaire : 05

Nom de l'enregistreur :

Moussa WÉLÉ, Pierre Antoine SAMBOU

Nature de l'objet (s) :

Perles

Mode d'acquisition :

Objets ramassés à l'intérieur de l'épave du JOOLA lors d'une mission archéologique sous-marine de reconnaissance en Gambie.

Date et lieu de collecte de l'objet :

23/01/2022 ; à 42 km au large de Sanyang, en Gambie.

Localisation GPS : N 13 ° 15.xx / W 016° 59.xx ; cape de relèvement 240 °

Description de l'objet :

Les perles sont de forme et de couleur variées. Il y a des perles en forme de cylindre rouge, jaune, blanche, noire et bigarrée entre le blanc et le noir. Il y a aussi des perles en forme de carré et de petites perles rondes de couleur rouge.

Référence culturelle/historique :

Mesures d'objets avec leurs unités :

Perles cylindre rouge : Long : 1 cm

Perles carré rouge : Long : 8 mm

Matière de l'objet(s) : Plastique

État de l'objet(s) : bon état de conservation

Nom du collecteur (s) : Moussa Wélé, Emmanuel D'Oliveira, Pierre A. Sambou.

Date et lieu de l'enregistrement : 08/06/2022 au Musée des Civilisations Noires de Dakar

IMAGE :



Annexe 5 : Plongée d'exploration sur l'épave du *Tacoma* avec les plongeurs de la gendarmerie



Annexe 6 : Embarcation de transit vers le site du *Joola* en Gambie



Annexe 7 La remontée d'un hublot du bateau *Le Joola*

**République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi**

Ministère de la Culture et de la Communication

Mémorial Bateau le JOOLA

MEMORIAL BATEAU LE JOOLA

ET

**Laboratoire de Recherche sur l’Histoire et les Sociétés africaines (LARHISA / ETHOS-
UCAD)**

**Convention de partenariat
Pour la recherche archéologique subaquatique
et la collecte d’objets pour le mémorial
(Phase I)**



Mémorial contre l'oubli

Année 2021

La présente convention est signée

ENTRE

Le Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par l'Administrateur du Mémorial du Bateau « Le Joola », sis au **Rond – Point Place de l'ONU- Boulevard DIAL DIOP X Boulevard Canal IV**

D'une part;

Et le Laboratoire de Recherche sur l'Histoire et les Sociétés africaines (LARHISA) affilié à l'École Doctorale ETHOS (Études sur l'Homme et la Société) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

D'autre part

Préambule

Le 26 septembre 2002, le bateau « LE JOOLA » en provenance de Ziguinchor et en partance vers Dakar, sombre au large des côtes maritimes gambiennes. Ce naufrage, l'un des plus graves en victimes de l'histoire de la navigation civile maritime a particulièrement traumatisé le peuple sénégalais et le monde en général.

Soucieux de marquer immuablement les enseignements de ce drame dans la mémoire et la conscience collective des populations, le gouvernement du Sénégal a décidé d'ériger à Ziguinchor un Mémorial dédié aux victimes dont la réalisation est confiée au Ministère de la Culture et de la Communication.

Dans le cadre de la gestion de cette catastrophe, le Ministère de la Culture et de la Communication a déjà effectué plusieurs tâches et pris des initiatives adaptées aux demandes des familles des victimes, aux rescapés et aux exigences des populations sénégalaises. Par ailleurs, il a également mis aux côtés du cabinet et de ses services un Comité technique et scientifique pour consolider davantage les perspectives de réussite du projet de mémorial.

En effet, le mémorial du Bateau *Le Joola* devra être une infrastructure symbolique, refléter le consensus le plus accompli entre les différentes parties prenantes de la tragédie que sont les autorités politiques locales et nationales, les personnalités religieuses, coutumières et traditionnelles de la Casamance, les responsables des mouvements associatifs, des organisations communautaires de base, les mouvements de la société civile qui sont impliqués dans le processus de gestion de l'accident du Joola depuis ce mémorable 26 septembre 2002.

Le Ministère de la Culture et de la Communication a la mission de réaliser ce Mémorial en souvenir des victimes à Ziguinchor. De ce fait, des actes importants ont été posés parmi lesquels, la mise en place d'un Comité technique et scientifique dont l'objectif principal est de donner un contenu architectural, une organisation, un programme d'activités et des modes d'action répondant aux objectifs et à la vocation du mémorial.

C'est ainsi que les travaux ont porté sur les axes suivants :

- la muséographie du *Joola* ;
- des enquêtes auprès des populations pour les contenus ;
- l'établissement d'un inventaire référentiel des contenus du Mémorial ;
- la cartographie des sites et lieux d'inhumation;
- L'étude subaquatique de l'épave du *Joola* sur 3 étapes :
 - Phase 1 : reconnaissance et faisabilité de la recherche;
 - Phase 2 : photogrammétrie de l'épave;
 - Phase 3 : récupération d'objets témoins.

Au terme de ses réflexions et propositions, le comité enrichira la mise en œuvre des trois (3) composantes du mémorial que sont : le musée, la place des naufragés et l'espace multifonctionnel.

À cet effet, le service Mémorial Bateau le *Joola* du Ministère de la Culture et de la Communication s'engage à établir cet accord de convention avec le laboratoire LARHISA affilié à l'Ecole Doctorale ETHOS de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. LARHISA est une entité universitaire, ayant une mission de service public de recherche à but non lucratif et seule structure disposant de chercheurs reconnus dans le domaine de l'archéologie sous-marine et la gestion du patrimoine culturel subaquatique en Afrique de l'Ouest.

Article 1^{er} : Obligations du Laboratoire

Le laboratoire chargé de la recherche archéologique subaquatique autour du site du naufrage du Bateau *Le Joola* dans sa **phase 1**, a pour mission de :

1. Appuyer l'administration du projet (le comité technique et scientifique / service du Mémorial du Bateau le *Joola*) dans les tâches suivantes:

Effectuer une mission de reconnaissance sur le site du naufrage en Gambie en vue de conseiller l'État sur les aspects suivants :

- a- Établir l'état de conservation de l'épave du *Joola* ainsi que sa cartographie ;
- b- Établir une éventuelle liste d'objets et/ou éléments pouvant être récupérés du site ;
- c- Fournir une banque d'images et de vidéos du site du *Joola*.

2. Élaborer un document technique sur les possibilités de collecte d'objets immergés, leur conservation et des perspectives d'exposition.

Ce document concernera le protocole de conservation des catégories d'éléments matériels collectés, le coût de ce travail de conservation et la durée. En outre, ce document technique devra comporter des recommandations sur les possibilités de mettre en place une représentation virtuelle du site de l'épave du *Joola* au sein du mémorial-musée.

Le Mémorial du Bateau le *Joola* s'engage à :

3. **mettre à la disposition du laboratoire la documentation requise et disponible ;**
4. **faciliter les démarches du laboratoire si besoin**

Article 2. - Livrables

Le laboratoire LARHISA s'engage à fournir au service du mémorial Bateau *Le Joola*, les livrables suivants :

- un rapport narratif détaillé de la mission de reconnaissance du site du *Joola* ;
- un document technique comprenant la liste d'éléments matériels pouvant être récupérés du site du *Joola* ;
- des recommandations sur un éventuel protocole de conservation ainsi que le coût ;
- une banque d'images et de vidéos du site du *Joola* ;

Article 3. - Durée de la Convention

La présente Convention prendra effet dès la signature pour une durée de huit (8) semaines renouvelables d'accord partis.

à la loi sénégalaise. En cas de contestation sur son interprétation ou sur l'exécution de l'une de ses stipulations et à défaut d'accord à l'amiable entre les deux parties, compétence sera attribuée au Tribunal de grande instance de Dakar.

Fait à Dakar,

En trois (3) exemplaires

**Pour le Laboratoire de Recherche
sur l'Histoire et les Sociétés
africaines (LARHISA)**
(Cachet et signature avec la mention lu et approuve)

**Pour le Ministère de la Culture
et de la Communication**